

Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez
101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0
Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833
Courriel : info@munsar.ca - Web : www.munsar.ca

**AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

Le mardi 30 avril 2024

À TOUTES LES PERSONNES ET ORGANISMES INTÉRESSÉS PAR UN PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 903-85-2023 AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT 903-2020 SUR LES USAGES CONDITIONNELS AFIN DE MODIFIER LA DURÉE DE VALIDITÉ DE L'AUTORISATION

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT À LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME,

QUE lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 13 juin 2023, le Conseil municipal a adopté un projet de règlement numéro 903-85-2023 aux fins de consultation, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q.,c.A-19.1).

QUE l'assemblée publique de consultation aura lieu le **mardi, 30 avril 2024 à 17h30**, au 101, rue de la Plage à Saint-Alphonse-Rodriguez. Au cours de cette assemblée, la mairesse expliquera les projets de règlement ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE le projet de règlement intitulé « *Règlement numéro 903-85-2023 ayant pour effet de modifier le règlement 903-2020 sur les usages conditionnels afin de modifier la durée de validité de l'autorisation* » vise à :

- Régir la durée de validité des autorisations pour les usages conditionnels dans le cadre des locations à court terme.

QUE ce projet de règlement numéro 903-85-2023 touche l'ensemble des zones du territoire de la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez.

QUE ce projet de règlement peut être consultés au bureau municipal aux heures normales d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE DIX-NEUVIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX MILLE VIBGT-QUATRE.



Anick Beauvais
Directrice générale adjointe
et greffière-trésorière adjointe